

LA NORMATIVITÉ DANS UNE PERSPECTIVE CONTEXTUALISTE

Introduction

La dimension normative est traditionnellement considérée comme un composant essentiel de toute théorie sémantique puisque cette dimension est indispensable pour donner une explication du caractère public du langage, des phénomènes de déviance ainsi que des phénomènes de déférence. Mais, au moins à première vue, il semble difficile de maintenir une telle dimension dans les approches dites « contextualistes »¹ si l'on observe d'une part que, selon les approches contextualistes, les conditions de vérité des énoncés des langues naturelles dépendent radicalement de leur contexte d'emploi et, d'autre part, que les approches contextualistes aspirent à éliminer la notion même de signification conventionnelle. Mon article se propose de réconcilier la thèse d'une sous-détermination sémantique généralisée avec la reconnaissance d'une dimension normative dans la communication, cette dernière étant liée au fait que les locuteurs désireux de se comprendre doivent se conformer à des notions de plausibilité et de rationalité. J'essayerai de montrer que c'est seulement parce qu'ils partagent avec leurs destinataires ces notions cognitives – et non pas sémantiques – que les locuteurs peuvent avoir confiance dans le fait que leurs intentions communicatives seront reconnues.

La dépendance contextuelle

Puisque cet article est focalisé sur les conséquences pour la notion de normativité sémantique de l'adoption d'une perspective

1. Je reprends le terme de « contextualisme » à Recanati 1997b.

contextualiste, il suffit de donner une idée des arguments qui justifient une telle perspective. Il s'agit d'arguments connus, développés par John Searle et Charles Travis² reprenant les thèmes et les méthodes des philosophes du langage ordinaire, dans la tradition d'Austin, de Wittgenstein et de Waismann.

Selon Searle et Travis, les conditions de vérité de tout énoncé dépendent du contexte d'emploi de l'énoncé. Les deux auteurs montrent que toute phrase a une signification littérale seulement sur fond d'un système d'hypothèses contextuelles³, ou dans une interprétation⁴, qui en fixent les conditions de vérité ; et ils montrent que ces systèmes ou ces interprétations ne sont pas uniques, constants, établis une fois pour toutes. En les faisant varier de façon appropriée, Searle et Travis montrent qu'il est possible de faire varier les conditions de vérité de tout énoncé – et en tirent la conclusion générale que la signification conventionnelle de tout énoncé sous-détermine ses conditions de vérité. D'un côté, en effet, la dépendance du contexte d'emploi est généralisée : il ne s'agit pas d'une propriété d'un ensemble fini et déterminé d'expressions linguistiques, mais d'une propriété de la signification conventionnelle en général. De l'autre côté, les aspects de l'arrière-plan qui peuvent se révéler pertinents pour fixer les conditions de vérité d'une phrase donnée ne sont pas déterminés *a priori*, sur la base de la signification conventionnelle de la phrase elle-même ; la relation entre ces aspects de l'arrière-plan et les conditions de vérité de l'énoncé n'est ni automatique ni prévisible.

À partir de réflexions semblables, le programme de recherche contextualiste a développé des modèles sémantiques alternatifs à ceux traditionnels de la sémantique formelle⁵. Dans ses versions les plus radicales, le contextualisme amène à ses extrêmes limites l'idée d'une construction du sens, en éliminant la notion même de signification linguistique. À une expression, il n'est plus associé un ensemble de conditions d'applications (les conditions qu'un objet doit satisfaire pour que l'on puisse lui appliquer l'expression), mais un ensemble d'applications particulières : le sens est construit à

2. Cf. Searle 1979, 1980 et 1992 et Travis 1975, 1981 et 1997.

3. *Le background* de Searle 1979.

4. Voir Travis 1997.

5. Il est possible de reconstruire le programme de recherche contextualiste à l'intérieur du courant cognitif, à partir des modèles et des observations de linguistes, psychologues, philosophes : les auteurs contextualistes les plus connus sont David Rumelhart, George Dunbar, Lawrence Barsalou, Ronald Langacker : cf. Bianchi 2001.

partir des contextes d'emploi. Le potentiel expressif – ou potentiel sémantique – de l'expression est constitué par l'ensemble des applications de l'expression à des contextes réels, des applications sanctionnées par la communauté linguistique⁶.

Normativité et normativité sémantique

C'est sur la base de certaines intuitions et de certains phénomènes que l'on est conduit à s'interroger sur la normativité sémantique. Il s'agit, par exemple, du fait que certains emplois linguistiques nous semblent corrects et d'autres incorrects ; ou du fait que certains locuteurs nous semblent plus compétents que d'autres à propos de l'emploi de certains mots, au point que c'est à eux que nous nous adressons si nous ne connaissons pas la signification de ces mots, ou encore du fait qu'il y a des dictionnaires et des encyclopédies⁷.

Si l'on accepte la normativité sémantique, on accepte alors la thèse que la valeur sémantique d'un terme représente la *norme* pour l'emploi du terme – une norme qui peut avoir des réalisations différentes : plusieurs dictionnaires ou encyclopédies, plusieurs experts. Les cas d'erreur sont alors interprétés comme des déviations par rapport à des standards sémantiques – à savoir des normes qui règlent l'emploi des mots ; et les cas de déférence sont interprétés comme la reconnaissance, de la part d'un locuteur, du fait que d'autres locuteurs connaissent les standards sémantiques mieux que lui.

Le contextualisme à propos de la normativité

Selon les auteurs qui travaillent à l'intérieur d'une perspective contextualiste, on ne peut dire que, avant le début de tout échange

6. Cet ensemble peut être interprété de façons différentes : comme un ensemble d'objets concrets (Putnam 1975), ou de situations réelles (voir Recanati 1997b), ou bien de situations schématisées (Langacker 1987), ou encore comme un ensemble de traces d'épisodes cognitifs en mémoire (Hintzmann 1986).

7. Cf. Marconi 1997a, 147 : « Il semble en effet que les emplois des lexèmes ne soient pas sur le même plan : il y a des dictionnaires, des encyclopédies, des experts, à la fois de domaines spécifiques et du lexique en général ; nous nous corrigeons réciproquement tout le temps, et chacun de nous est bien conscient de connaître la signification de beaucoup de mots seulement "en partie" ou "jusqu'à un certain point", de façon vague et confuse ».

communicatif, et à son fondement, deux sujets partageraient des significations ; ces auteurs remplacent la notion de signification conventionnelle avec celle d'ensemble d'emplois, ou de contextes d'emplois – en définitive une information encyclopédique plus ou moins schématisée ou abstraite, à l'aide d'outils conceptuels tels que les *frames*.

Ce ne sont pas les détails de ces modèles sémantiques qui m'intéressent ici, mais l'analyse de la notion de normativité sémantique dans les approches de ce type, et de la notion de normativité tout court. Je vais par conséquent examiner les caractères du contextualisme pertinents à cet égard, à savoir :

- d'un côté, l'idée d'une sous-détermination essentielle des conditions de vérité des énoncés du langage naturel ;
- de l'autre côté, une notion du langage comme instrument de communication, la communication étant entendue comme un processus non pas de décodage, mais d'inférence et de reconnaissance des intentions communicatives.

La perspective contextualiste, ainsi caractérisée, implique à mon avis la négation de la normativité sémantique. Dans cette perspective on ne nie pas, bien évidemment, l'existence de dictionnaires ou d'encyclopédies, et d'experts ; on nie toutefois que le fait de se conformer, ou d'essayer de se conformer, à des normes sémantiques (qu'elles soient recueillies dans des dictionnaires ou des encyclopédies, ou bien « incarnées » dans des experts) soit, pour le succès de la communication,

- d'une part, un trait *suffisant*. En effet, aux yeux des contextualistes, le simple fait de se conformer à des normes sémantiques ne serait pas suffisant pour que deux sujets se comprennent puisqu'il serait toujours nécessaire d'accomplir un travail d'interprétation et d'inférence faisant appel à la connaissance du monde, des buts et des intérêts des participants à l'échange communicatif ;
- d'autre part, un trait *nécessaire*. En effet, pour les partisans du contextualisme, la communication serait possible même si les locuteurs ne se conforment pas à – ou ne partagent pas – des normes sémantiques.

En outre, il est clair que les contextualistes nient que le fait de se conformer à des normes sémantiques soit un trait *constitutif* du langage conçu comme un instrument publique de communication,

à l'inverse de ce que la notion de norme sémantique semble impliquer.

Pour les contextualistes, le fait de partager – ou de converger sur – des valeurs sémantiques n'est donc pas un trait essentiel au succès de la communication, mais le trait essentiel est l'existence d'une convergence sur les représentations du contexte. À bien des égards, et plus particulièrement à propos de la négation de la normativité sémantique, la position contextualiste rappelle celle de Donald Davidson⁸.

Davidson

Comme chacun sait, pour Davidson une théorie interprétative passe par deux phases, la *prior theory* et la *passing theory* – la théorie « préliminaire » et la théorie « éphémère » – qui correspondent respectivement, du côté de l'interprète :

- à la théorie qu'il possède avant de commencer le travail d'interprétation,
- à la théorie dont il se sert effectivement ;

et, du côté du locuteur :

- à la théorie qu'il attribue à l'interprète,
- à la théorie qu'il veut que l'interprète utilise.

En d'autres termes, selon Davidson, l'interprète a – à tout moment – une théorie qui est conforme aux preuves obtenues jusque-là (des preuves qui comprennent le comportement verbal et non verbal du locuteur, et toutes sortes d'informations contextuelles) et une théorie qu'il modifie pendant que la communication se déroule. Il y a ainsi, de la part de l'interprète, un travail incessant d'accommodation de sa propre théorie visant à s'aligner aux intentions communicatives du locuteur et, le cas échéant, à son emploi non standard des mots, qu'il soit conscient ou non. C'est ce même travail qui est requis par l'introduction de tout mot (ou nom propre) nouveau. Comme le dit Davidson :

Il n'existe pas de mot ou de construction qui ne puisse être employé de manière inédite par un locuteur génial ou inculte⁹.

8. Cf. Davidson 1986.

9. *Ibid.*, 441. Cf. Davidson 1994, 6 : « Then there are malapropisms which are nevertheless understood, slips of the tongue, and all the “errors”, as we think

Il est clair que, pour qu'il y ait une communication satisfaisante, il doit y avoir une *convergence* des théories éphémères de l'interprète et du locuteur. Toutefois, une telle convergence ne peut pas être assimilée au *partage d'un langage*, conçu en tant qu'ensemble de conventions. Les conventions linguistiques, en effet, sont des régularités caractérisées par le fait d'être :

1. Partagées.
2. Connues avant de commencer le travail d'interprétation.

Et s'il est vrai que, d'après Davidson, la communication pré-suppose une convergence entre le locuteur et l'interprète, cette convergence a lieu sur la théorie éphémère. D'un côté, donc, le partage est un *résultat*, il n'est pas en amont et ne peut fonder la compréhension (2). D'un autre côté, le fondement, le point de départ de l'interprétation, ce qui peut être en quelque sorte assimilé à un ensemble de règles sémantiques – à savoir la théorie préliminaire – n'est pas nécessairement partagée par les sujets et peut, au contraire, changer de façon significative en passant d'un locuteur à l'autre (1).

Selon Davidson, il n'y a pas de théorie générale – il n'y a pas de langage, comme nous l'avons caractérisé – qui puisse spécifier le type de compétence permettant aux sujets de se comprendre autrement que sur la base de vagues principes méthodologiques ou de simples règles de bon sens. On ne peut caractériser la compétence linguistique autrement que comme la capacité de converger à chaque fois sur une théorie éphémère¹⁰. Cette thèse conduit Davidson à la conclusion célèbre :

J'en conclus que le langage n'existe pas – tout du moins si le langage est l'entité telle qu'elle a été définie par beaucoup de philosophes et de linguistes. Nous devons abandonner l'idée d'une structure clairement définie que les utilisateurs du langage apprennent et appliquent dans les cas particuliers¹¹.

of them, than we would not normally committ ourselves (perhaps), but that as hearers we take in our stride ».

10. Cf. Davidson 1994, 2 : « The linguistic skills people typically bring to conversational occasions can and do differ considerably, but mutual understanding is achieved through the exercise of imagination, appeal to general knowledge of the world, and awareness of human interests and attitudes ».

11. Davidson 1986, 446.

Contexte normatif

Le cadre contextualiste formule une hypothèse qui est, à bien des égards, semblable à celle de Davidson. Pour les contextualistes, la communication se fonde non pas sur le partage préliminaire de significations et de conventions, mais sur une convergence. Communiquer signifie parvenir à élaborer des constructions mentales similaires et convergentes – des constructions mentales que les différents modèles conçoivent de façon différente, tour à tour *frames*, schémas, scénarios ou espaces mentaux. On parle alors de convergence et non pas d'identité, parce qu'une variation entre les constructions mentales de deux sujets n'entrave pas la communication qui demande tout simplement un recouvrement substantiel entre les deux constructions¹².

Au-delà des différences, ces constructions deviennent la catégorie conceptuelle – et ontologique – prioritaire et la signification est alors enracinée dans l'expérience cognitive. Plus généralement, dans ce cadre, la compréhension d'un énoncé et les processus cognitifs qui permettent de comprendre (de rendre compte de, d'appréhender) une situation sont sur le même plan. Tout comme chez Davidson, on abandonne la distinction entre connaître un langage et connaître le monde, entre utiliser un langage et se débrouiller dans le monde.

Selon moi, c'est seulement à propos de la représentation du contexte que des considérations de normativité deviennent alors pertinentes. Les normes que nous partageons sont des normes de rationalité – des normes qui ne sont pas sémantiques mais *cognitives*.

C'est encore une fois Davidson qui donne l'argumentation la plus limpide pour nier toute spécificité *linguistique* aux normes qui gouvernent la communication. L'argument est bien connu : si l'on veut interpréter les énoncés d'un locuteur, *alors* on doit présupposer que le locuteur est rationnel – donc substantiellement semblable à nous ; et cela suppose l'application d'un principe de charité interprétative. Examinons ce point. Selon Davidson, l'interprète doit assigner à l'énoncé du locuteur des conditions de vérité qui soient le

12. Cf. par exemple Langacker 1987, 376 : « Variation does not preclude effective communication, for this requires little more than substantial overlap from one speaker to the next in the range of senses that are somehow incorporated in the network. The consequence that no two speakers share precisely the same linguistic system may be considered unfortunate by some, but it is realistic nonetheless (if not self-evident) ».

plus possible en accord avec les circonstances d'émission de l'énoncé et avec les convictions de l'interprète sur le monde – et cela pour « maximiser » ou « optimiser » l'accord entre locuteur et interprète, à savoir pour faire en sorte que les croyances du locuteur soient largement vraies (bien évidemment selon les critères de l'interprète). Chez Davidson, on privilégie donc la théorie qui postule que le locuteur et l'interprète partagent les croyances centrales dans leur système cognitif; ce faisant, le principe de charité ne rend pas l'autre le plus possible semblable à nous, mais le plus possible *intelligible* par nous. Cela permet de justifier à la fois l'accord et le désaccord. Le principe de charité donne l'arrière-plan d'accord qui permet de reconnaître tout désaccord éventuel ainsi que l'arrière-plan de conformité qui permet de reconnaître toute erreur¹³.

Le principe de charité n'est toutefois pas une hypothèse empirique sur les êtres humains : l'hypothèse de la rationalité de l'autre est plutôt l'un des présupposés de l'interprétation, la condition de sa possibilité. La description de certains événements en tant que « comportement interprétable » présuppose un emploi du concept de rationalité dans le sens *défini* par le principe de charité. Comme je l'ai dit, si l'on veut une interprétation, alors l'on doit présupposer la rationalité de l'autre. Le principe de charité est par conséquent un principe *normatif*, constitutif du champ d'application d'une théorie interprétative – dans le sens où celle-ci peut avoir lieu seulement à condition que le sujet qui doit être interprété soit considéré, comme le dit Davidson, comme « cohérent, croyant dans la vérité et aimant le Bien (le tout selon nos propres critères, bien évidemment) »¹⁴.

Selon Davidson, donc, pour que la communication ait lieu avec succès, locuteur et interprète doivent partager non pas un langage mais des normes de rationalité. L'interprète doit essayer de comprendre le locuteur comme celui-ci a l'intention d'être compris : le locuteur doit, par conséquent, employer les mots d'une manière qui soit la plus semblable à celle du destinataire, ou, mieux, à la manière dont le locuteur pense que le destinataire emploie les mots. *La norme*, pourrait-on dire, *c'est l'autre* – c'est la manière dont nous supposons que l'autre emploie les mots :

13. Cf. Davidson 1984, 196-197 : « Le principe de charité n'est pas une option, mais une condition pour avoir une théorie qui fonctionne [...]. Nous devons appliquer le principe de charité ; qu'il nous plaise ou non, si nous voulons comprendre les autres, nous devons tenir pour vraies la plupart de leurs croyances ».

14. *Ibid.*, 222.

Si nous voulons être compris, nous devons nous préoccuper seulement de la manière dont notre destinataire va comprendre nos mots¹⁵.

Bien évidemment, nous supposons généralement que l'autre emploie les mots comme nous le faisons, à moins que l'on n'ait des raisons de croire le contraire – ce qui explique que nous attribuons généralement à l'autre notre système d'attribution de significations. Cela laisse toujours la porte ouverte à l'attribution à l'autre de croyances différentes des nôtres et, bien plus encore, cela en est le fondement même ; comme Davidson nous l'enseigne, il faut présupposer que bien des significations et des croyances sont partagées pour pouvoir attribuer des différences de signification ou de croyance.

Bilgrami introduit des principes pragmatiques qu'il emprunte partiellement à Davidson – principes tels que : « Parle comme les autres si tu veux être compris facilement » ou bien « Parle comme tu l'as fait dans le passé ». Pour Bilgrami, chaque norme sémantique est en réalité une simple *régularité*, le dépôt de plusieurs emplois ; les soi-disant normes sémantiques sont tout simplement dérivées de telles régularités¹⁶. Qu'il y ait des régularités, nous dit Bilgrami, est en soi un fait contingent, mais ce fait même est nécessaire pour l'interprétation¹⁷.

Dans le même esprit, le cadre contextualiste conçoit la communication comme un processus *opportuniste*¹⁸ – ou contextuel. Le discours est un processus de collaboration, où la coordination entre sujets est l'élément central pour la compréhension : le locuteur *construit* son énoncé en fonction du destinataire, en se fondant sur un ensemble de connaissances qu'il suppose partagées, tirées du contexte physique, du co-texte linguistique et de l'appartenance

15. Davidson 1994, 10.

16. Bilgrami 1992, 101 : « And it is fair to conclude, in general, that if something which appears to be a norm is attributed merely on the basis of regularities in an individual's behavior, then it is not a norm in any interesting sense » ; *ibid.*, 104 : « The material inferential relations that fail to hold, in the case of failure of conceptual overlap, are so highly contextual, so highly situated in each given case that there is no sense in which it is useful or necessary to call them norms and to say that it is norms that are being violated ».

17. *Ibid.*, 108 : « Though this is a contingent fact about us, that does not mean that it is not a fact which is absolutely necessary for the intelligibility of those of whom the fact holds. If it did not hold, we would not be able to interpret their speech nor count them as linguistic agents ».

18. Le terme est tiré de Clark 1992.

du destinataire à une communauté particulière. La connaissance des règles du langage constitue seulement une partie de cet arrière-plan d'informations partagées, seulement un ensemble d'indices qui sont sur le même plan que les éléments contextuels, et qui contribue, mais contribue seulement, à déterminer les intentions communicatives du locuteur.

Une conception de ce type est loin d'être une nouveauté dans la littérature pragmatique : elle est à l'origine des principes conversationnels gricéens¹⁹ (le principe de coopération, en particulier la maxime de relation) ou néo-gricéens (le principe de pertinence). Ces principes de collaboration sont normatifs, dans le sens où ils fondent et constituent la communication : si les sujets veulent communiquer, ils doivent se conformer à ces principes. Comme le dit Davidson :

L'intention d'être compris comme l'on veut être compris [...] constitue un but que chaque locuteur doit avoir en parlant, et par conséquent constitue une norme par rapport à laquelle les locuteurs et les autres peuvent mesurer le succès du comportement verbal²⁰.

Objections

Bien évidemment, la négation de la normativité sémantique se prête à des objections et à des contre-exemples. Je vais examiner trois lignes critiques élaborées par Diego Marconi et Michael Dummett, respectivement contre Bilgrami et Davidson – des objections que je vais étendre au cadre contextualiste.

Énoncés corrects ou efficaces ?

Selon Bilgrami, les locuteurs respectent les normes sémantiques dans l'unique but d'assurer une communication aisée : si l'on désire être compris facilement, alors l'on doit parler comme les autres. C'est une conception à laquelle Davidson souscrit :

Il est absurde de se sentir contraint par un langage : en ce qui concerne le langage, notre seule obligation – si c'est le mot – est de parler de façon à atteindre le but d'être compris et cela, en fonction de nos attentes et de notre désir d'être compris²¹.

19. Cf. Grice 1989.

20. Davidson 1994, 11.

21. *Ibid.*, 9.

Selon Marconi, la conception de Bilgrami serait « antiéconomique », puisqu'elle n'exclut pas la possibilité de l'existence d'un langage différent pour chaque locuteur :

Tout le lexique [...] pourrait être sémantiquement idiosyncrasique²².

En particulier, cela équivaut, d'après Marconi, à avoir deux langues, l'une pour soi-même et l'autre pour communiquer avec les autres.

En elle-même, la critique de Marconi souligne un point que Bilgrami et Davidson seraient prêts à accepter – à savoir le fait qu'il n'existe pas de langage publique commun, dans le sens d'un ensemble de conventions partagées. Et, en réalité, si l'on veut élaborer avec cohérence cette analyse, on peut avancer une hypothèse bien plus forte, l'hypothèse que chaque locuteur a une langue pour *chaque* interlocuteur. Dans un certain sens, cette hypothèse est la conséquence directe de la façon de concevoir la communication propre au cadre contextualiste. Dans les modèles conçus à l'intérieur de ce cadre, le locuteur « façonne » (adapte, construit) son énonciation de sorte à avoir de bonnes raisons de croire que le destinataire (ce destinataire particulier) pourra computer facilement et uniquement ce que le locuteur veut dire – à l'aide de l'énonciation et des connaissances partagées par lui et par le destinataire.

La notion de connaissance partagée – à savoir la supposition que le locuteur se fonde sur un arrière-plan d'informations communes qui varie d'un sujet à l'autre – implique par conséquent qu'il modifie son propre langage pour *chaque* destinataire. Toutefois, comme il y a, avant même que tout échange communicatif ne commence, un partage considérable des connaissances des interlocuteurs – et précisément le même partage qu'il y a entre les différentes façons de représenter le monde de la part de sujets différents –, la conception contextualiste n'est pas à mon avis anti-économique.

Une langue pour soi-même

Plus loin, Marconi se demande « pourquoi emploie-t-on “chat” pour se référer aux chats quand on parle avec soi-même ? »²³. Sur ce point, je ne suis pas sûre qu'une analyse du langage en dehors de

22. Marconi 1997a, 150.

23. *Ibid.*, 151.

sa fonction plus proprement communicative soit pertinente. En tout cas, il est possible de répondre à l'objection de Marconi que les différents emplois – motivés par le souci d'une communication aisée – finissent par se déposer. En d'autres termes, ce que certains conçoivent comme des conventions ne sont, nous dit Bilgrami, que des régularités. Et Davidson ajoute que les régularités et les conventions sont un trait fréquent du langage, mais un trait qui reste contingent²⁴. Les régularités et les conventions ne sont qu'une « béquille »²⁵ pour la communication, des raccourcis qui aident énormément l'interprétation, sans pour autant représenter des conditions nécessaires pour celle-ci, ou pour ce qui définit la notion de langage.

À cela on peut ajouter une observation dans l'esprit du cadre contextualiste : en réalité, quand nous nous parlons à nous-même, nous accentuons le caractère égocentrique, d'un côté, et idiosyncrasique, de l'autre, du langage : il suffit de penser à l'emploi massif d'indexicaux, démonstratifs, de noms propres ambigus, de métaphores ou d'ellipses. Ces expressions, lorsqu'elles sont employées par un locuteur « tout seul », garderaient toute leur ambiguïté et leur sous-détermination pour un éventuel témoin fortuit : si quelqu'un nous écoutait quand nous parlons tout seul, il pourrait fort bien ne pas nous comprendre. Le fait est que nous partageons avec nous-même, pour ainsi dire, le contexte physique, linguistique et les connaissances encyclopédiques – ce qui nous permet une très grande liberté d'expression avec nous-même.

Pour les mêmes raisons, nous utilisons le langage de façon différente avec les amis, ou les simples connaissances, ou avec les inconnus – dans une échelle qui n'est pas dictée (ou pas seulement) par l'étiquette mais, justement, par les différentes possibilités de communication que différents interlocuteurs permettent²⁶. L'idée est que le destinataire peut interpréter l'énoncé du locuteur parce que telle est l'intention du locuteur – selon le sens de la notion gricéenne

24. Davidson 1984, 279-280 : « I want to urge that linguistic communication does not require, though it very often make use of, rule-governed repetition ; and in that case, convention does not help explain what is basic to linguistic communication, though it may describe a usual, though contingent, feature ».

25. Le terme est de Davidson.

26. Les expériences et les analyses de Herbert Clark et de ses collaborateurs permettent de distinguer différents types de destinataires – et en particulier destinataires directs et témoins fortuits, envers lesquels le locuteur a des responsabilités bien différentes : cf. Clark 1992.

de *speaker's meaning*²⁷. Le témoin fortuit d'une conversation (et, *a fortiori*, d'un monologue), de son côté, ne peut qu'essayer de deviner en avançant des hypothèses : le locuteur n'a, envers lui, aucune responsabilité d'ouverture, de clarté, de non-ambiguïté.

Dummett versus Davidson

L'objection la plus forte a été formulée par Marconi²⁸ et cela, sur la base des critiques adressées par Dummett à Davidson²⁹. L'objection vise essentiellement les énoncés comme « baisse le gavagai », énoncés par le locuteur L pour demander au destinataire D de baisser le volume de la radio. Bilgrami se sert de ces énoncés pour démontrer que D peut interpréter de façon adéquate même des termes qu'il n'a jamais entendus auparavant. Marconi affirme que s'il est vrai que D comprend l'énoncé – et le terme « gavagai » – il le comprend seulement parce que L et D partagent ou convergent sur les significations de tous les autres termes de l'énoncé ; et il en conclut qu'un emploi divergent massivement étendu dans les idiolectes de L et D amènerait à un échec communicatif³⁰. La conclusion que Marconi en tire est que, pour qu'il y ait communication, il faut qu'une partie considérable des mots d'un énoncé soit utilisée conformément aux emplois de la communauté, conformément à l'usage socialement accepté par les locuteurs compétents. En cela Marconi suit Dummett quand il écrit :

Si je n'emploie pas les mots conformément à l'usage accepté par la société, alors il se peut que j'arrive à communiquer, ou que je n'y arrive pas : mais si je refuse de respecter les significations normalement acceptées dans la société et cela, sans signaler aucun écart spécifique [...] alors j'adopte une position à la Humpty-Dumpty, et personne ne pourra deviner ce que je veux dire ni ne s'en souciera guère³¹.

27. Voir à nouveau Davidson 1994, 14 : « I would not speak the word I do if I thought they would not be understood. In speaking, I intend to accomplish something, perhaps to warn someone of a bear trap he is about to fall into, and I intend to accomplish this through his understanding of my words... If I didn't think he would understand me I would say something else, or warn him in a non-verbal way ».

28. Et par Eva Picardi ; voir Picardi 1997.

29. Cf. Marconi 1997a et 1997b.

30. Cf. Picardi 1997, 121.

31. Dummett 1994, 265-266.

Dummett affirme ainsi que si le locuteur refuse de respecter les significations normalement acceptées dans la communauté :

1. Personne ne pourra le comprendre.
2. À moins qu'il ne signale ses propres écarts relativement à ces significations.

Examinons les deux points plus en détail.

1. Nous avons vu qu'un sujet, lorsqu'il participe à un échange communicatif en tant que locuteur ou destinataire, assume des responsabilités envers ses propres interlocuteurs, et s'engage à respecter des principes de bonne conduite pragmatique – des principes qui sont constitutifs de l'échange communicatif, donc des principes normatifs. Dans un certain sens, il doit donc y avoir quelque chose de plus et quelque chose de moins que ce que demandent Marconi et Dummett (qui était, je le rappelle, une conformité substantielle entre les emplois de chaque mot par le locuteur et le destinataire). Comme je l'ai dit, il faut une convergence substantielle sur la représentation ou l'interprétation de la situation d'emploi de l'énoncé. Comme le dit Davidson, si nous nous comprenons, c'est parce que nous partageons tellement, et cela avant même d'ouvrir la bouche.

2. D'un autre côté, dans un cadre contextualiste, toute variation est autorisée justement si, comme le demande Dummett, elle est signalée de façon adéquate. Les régularités présentes dans les emplois des locuteurs n'excluent pas la possibilité d'une variation, même massive, dans ces mêmes emplois – des variations involontaires³² ou intentionnelles, des emplois particuliers, ou bien étendus, ou même métaphoriques. De telles variations se doivent d'être signalées ou introduites, en d'autres termes justifiées, et tombent sous les restrictions qui régissent l'usage du langage en général, à savoir :

- le locuteur doit manifester sa propre intention communicative de façon adéquate, non arbitraire, telle que le locuteur puisse reconstruire cette même intention ;
- et il doit faire en sorte que le destinataire reconnaisse l'intention du locuteur au moindre coût cognitif.

Les principes pragmatiques de collaboration – le principe gricéen de coopération, le principe de pertinence de Sperber et Wilson³³,

32. Les *malapropisms* de Davidson.

33. Sperber & Wilson 1995.

le principe de responsabilité de Clark – représentent l'autre face de la perspective normative du locuteur et du principe de charité interprétative qui exprime la perspective normative de l'interprète. À la lumière de ces principes, on explique les notions de « bonne éducation pragmatique » ou de « pragmaticité » d'un énoncé (de la même façon qu'en syntaxe on parle de grammaticalité d'un énoncé). La notion d'énoncé correct est alors intégralement englobée dans celle d'énoncé approprié dans le contexte donné, c'est-à-dire dans la notion d'énoncé approprié dans une situation, pour un locuteur, un destinataire et des buts particuliers.

Conclusion

J'espère avoir montré que c'est seulement en gardant une dimension normative dans la communication qu'une approche contextualiste peut prétendre expliquer nos intuitions habituelles sur :

- a) la compréhension ;
- b) la déviance ou l'erreur ;
- c) la déférence.

a) Comme je l'ai dit, la compréhension entre deux sujets a lieu non pas grâce au fait qu'ils partagent des significations ou des conventions, mais au fait qu'ils arrivent à établir une convergence sur leur représentations respectives de la situation d'emploi.

b) Bien évidemment, même une conception contextualiste doit rendre possibles les échecs communicatifs. Ceux-ci sont peut-être rares, mais toujours possibles. Il est vrai d'ailleurs que, quand nous remarquons une divergence, ou une ambiguïté, ou un malentendu, nous sommes déjà en dehors de l'échec : un effort ultérieur de collaboration amène généralement à réduire la difficulté sans que la communication ne soit interrompue.

Dans une approche contextualiste, on parlera alors d'erreur quand les *pratiques* des deux interlocuteurs ne convergent pas. Les explications de ce manque de convergence sont les plus diverses et, pour les raisons mises en lumière par Quine ou Davidson, il est toujours possible de reconstruire le malentendu en tant que factuel ou en tant que linguistique. D'un point de vue contextualiste, la distinction n'a pas d'intérêt théorique : comme je l'ai dit, la notion d'énoncé correct est englobée sous celle d'énoncé approprié dans un contexte donné.

c) Pour conclure, il suit, à mon avis, de la position contextualiste que le phénomène de la déférence doit être interprété comme

la reconnaissance, de la part d'un locuteur, que d'autres sujets sont plus compétents que lui non pas concernant des standards sémantiques, mais concernant des portions du monde. On peut ainsi conserver une notion de compétence, mais une notion de compétence qui n'est plus entendue en termes sémantiques : il y a des façons d'*agir* dans le monde qui sont plus appropriées que d'autres (pour certains buts). De cela ne suit pas nécessairement, comme l'affirme Marconi, que « la déviance ne peut pas exister, parce qu'il n'y a pas de norme que l'on puisse violer »³⁴ : il n'y a pas de norme sémantique, mais il y a des normes cognitives. Cela permet de d'expliquer nos intuitions sur le fait qu'il y a des emplois non corrects (apragmatiques) – et qu'il y a une différence entre emplois corrects et emplois qui *semblent* corrects.

Claudia BIANCHI

*Département de philosophie
Université de Gênes*

Références

- AGAZZI E. (1998), « Normatività logica e ragionamento di senso comune », in *Normatività logica e ragionamento di senso comune*, F. CASTELLANI & L. MONTECUCCO (dir.), Bologne, Il Mulino, p. 45-65.
- ANDLER D. (2000), « The Normativity of Context », *Philosophical Studies*, vol. 100, n° 3, p. 273-303.
- AUSTIN J.L. (1961), *Philosophical Papers*, Oxford, Clarendon Press, 1979, 3^e éd.
- BARSALOU L.W. (1992), « Frames, Concepts, and Conceptual Fields », in *Frames, Fields and Contrasts. New Essay in Semantics and Lexical Organization*, A. LEHRER & E. KITTAY (éd.), Hillsdale (N.J.), Lawrence Erlbaum Associates Publishers, p. 21-74.
- BIANCHI C. (2001), *La dipendenza contestuale. Per una teoria pragmatica del significato*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane.
- BILGRAMI A. (1992), *Meaning and Belief*, Oxford, Blackwell.
- CHOMSKY N. (1992), « Explaining Language Use », *Philosophical Topics*, 20, p. 205-231.
- CHOMSKY N. (1995), « Language and Nature », *Mind*, 104, p. 1-61.

34. Marconi, 1997a, 142.

- CLARK H. (1992), *Arenas of Language Use*, Chicago, The University of Chicago Press – Center for the Study of Language and Information.
- DAVIDSON D. (1984), *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford, Clarendon Press.
- DAVIDSON D. (1986), «A Nice Derangement of Epitaphs», in *Truth and Interpretation. Perspectives on the Philosophy of Donald Davidson*, E. LEPORE (dir.), Oxford, Blackwell, p. 433-466.
- DAVIDSON D. (1994) «The Social Aspect of Language», in B. MCGUINNESS & G. OLIVERI (dir.) (1994), p. 1-16.
- DUMMETT M. (1991), *The Logical Basis of Metaphysics*, Londres, Duckworth.
- DUMMETT M. (1994), «Reply to Davidson», in B. MCGUINNESS & G. OLIVERI (dir.) 1994, p. 240-267.
- DUNBAR G. (1991), *The Cognitive Lexicon*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- FILLMORE C.J. (1975), «An Alternative to Checklist Theories of Meaning», in *Papers of the First Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, C. COGEN, H. THOMPSON & J. WRIGHT (éd.), Berkeley, University of California Press, p. 123-131.
- FILLMORE C.J. (1982), «Frame Semantics», in *Linguistics in the Morning Calm*, The Linguistic Society of Korea (éd.), Séoul, Hanshin Publishing Company, p. 222-265.
- GRICE H.P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- HINTZMAN D.L. (1986), «“Schema Abstraction” in a Multiple-Trace Memory Model», *Psychological Review*, vol. 93, n° 4, p. 411-428.
- LANGACKER R.W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. 1: *Theoretical Prerequisites*, Stanford, Stanford University Press.
- MARCONI D. (1997a), *Lexical Competence*, Cambridge (Mass.), MIT Press, trad. it. D. Marconi, *La Competenza lessicale*, Rome & Bari, Laterza, 1999.
- MARCONI D. (1997b), «Semantic Normativity without Semantic Norm», in M. SAINSBURY (1997), p. 125-142.
- MCGUINNESS B. & OLIVERI G., (dir.) (1994), *The Philosophy of Michael Dummett*, Dordrecht – Boston – Londres, Kluwer Academic Publishers.
- PICARDI E. (1997), «Is Language a Natural Object?», in M. SAINSBURY (1997), p. 107-123.
- PUTNAM H. (1975), «The Meaning of “Meaning”», in H. PUTNAM, *Philosophical Papers*, vol. 2, *Mind, Language and Deality*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 215-271.

- RECANATI F. (1993), *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford, Blackwell.
- RECANATI F. (1997a), «La polysémie contre le fixisme», *Langue française*, 113, p. 107-123.
- RECANATI F. (1997b), «Déstabiliser le sens», Rapport du CREA n° 9714, p. 1-24.
- RUMELHART D.E. (1979), «Some Problems with the Notion of Literal Meanings», in *Metaphor and Thought*, A. ORTONY (dir.), Cambridge, Cambridge University Press (2^e éd. 1993); trad. fr. C. Marque-Pucheu, *Langue française*, n° 129, 2001, p. 79-90.
- SAINSBURY M. (dir.) (1997), *Thought and Ontology*, Milan, Franco Angeli.
- SEARLE J.R. (1979), *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SEARLE J.R. (1980), «The Background of Meaning», in *Speech Act Theory and Pragmatics*, J.R. SEARLE, F. KIEFER & M. BIERWISCH (éd.), Dordrecht, D. Reidel Publishing Company, p. 221-232.
- SEARLE J.R. (1992), *The Rediscovery of the Mind*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- SPERBER D. & WILSON D. (1995), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- TRAVIS C. (1975), *Saying and Understanding*, Oxford, Blackwell.
- TRAVIS C. (1981), *The True and the False: the Domain of Pragmatics*, Amsterdam, Benjamins.
- TRAVIS C. (1985), «On What Is Strictly Speaking True», *Canadian Journal of Philosophy*, vol. 15, n° 2, p. 187-229.
- TRAVIS C. (1997), «Pragmatics» in *A Companion to the Philosophy of Language*, B. HALE & C. WRIGHT (éd.), Oxford, Blackwell, p. 87-107.